

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N° 288
20 mai 2019

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Au Conseil national de la FSU des 14 et 15 mai 2019, le courant *Front Unique* est intervenu :

- Pour dénoncer la marche du gouvernement vers l'État policier (déchaînement des violences policières contre les manifestants, loi anti-casseurs, attaque contre les cortèges syndicaux le 1^{er} mai)
- Pour que la direction de la FSU rompe les concertations avec le gouvernement et engage réellement un combat centralisé contre lui
- Pour un front uni des syndicats contre la répression des manifestants en Algérie et pour la libération de Louisa Hanoune, dirigeante du *Parti des travailleurs*

Introduction : Dans le compte rendu du CDFN des 20 et 21 mars, nous écrivions : « Qui peut croire que face à une attaque d'une telle portée [lois Blanquer et Fonction publique – Ndlr], il serait possible d'obtenir gain de cause en éparpillant les forces, en dilapidant les énergies, en les décentralisant dans des semaines d'actions avec des temps « forts », dans des initiatives « locales » et en multipliant les journées d'action dont les personnels savent parfaitement qu'elles n'ont jamais conduit à la moindre victoire. Au contraire, pour gagner, il n'est qu'un moyen, c'est de rassembler, de concentrer la force numérique, sociale et politique des fonctionnaires et des enseignants. Puisque c'est à l'Assemblée nationale que le gouvernement veut faire voter ses lois, c'est bien là qu'il faut appeler à une immense manifestation centrale pour empêcher ce vote et faire reculer le gouvernement. »

*Force est de constater que tous les dirigeants syndicaux ont persisté dans leur « stratégie ». En opposition au mot d'ordre de manifestation centrale à l'Assemblée nationale pour empêcher le vote des lois, les dirigeants de la FSU et de ses syndicats nationaux ont convoqué une manifestation nationale le 18 mai concernant la seule Education nationale. Une manifestation **un samedi, sans grève, pendant que les députés sont en week-end**, il s'agissait évidemment d'un contrefeu dont la maigre participation est à la mesure de sa fonction et de son degré de préparation.*

Nous devons considérer que jusqu'à présent, les dirigeants syndicaux ont réussi à éviter que se cristallise un combat centralisé contre le gouvernement. Les enseignants ont prouvé leur volonté de combat mais leur mobilisation a été cantonnée dans des actions locales avec un tempo propre à chacun. Tout cela n'est pas – et n'était pas – de nature à inquiéter le gouvernement.

C'est le 28 mai qu'est prévu le vote de la Loi FP à l'Assemblée nationale et les dirigeants de la FSU après s'être dressés contre une manifestation centrale pour en empêcher l'adoption appellent maintenant, ce jour-là, à un rassemblement symbolique de quelques dizaines de responsables syndicaux. Quel cynisme !

Il y a chez les dirigeants une constance dans leur orientation. Après leur appel à voter – explicite ou implicite – Macron aux présidentielles, ils ont renouvelé dans chaque circonstance leur allégeance à son gouvernement. La manifestation la plus récurrente de ce soutien, c'est bien sûr leur participation systématique aux concertations sur les projets destructeurs du gouvernement. Encore une fois, le 13 mai, lors de la présentation à l'Assemblée nationale du projet de loi contre le statut de fonctionnaire, Dussopt a pu se féliciter de cette « concertation intense » préalable (plus d'une année !).

Notre courant combat résolument pour que cesse la participation des directions syndicales à ces concertations et que se réalise le front uni des syndicats contre le gouvernement pour enfin stopper la spirale ininterrompue de liquidation des acquis sociaux.

Pour terminer, il faut mentionner deux manœuvres de la direction de la FSU pour tenter de restreindre la place de notre courant au sein de la fédération. D'abord au mois de mars, à l'initiative d'un dirigeant national du courant Ecole Emancipée, la direction syndicale a décidé d'exiger un nombre supplémentaire de candidats pour avoir le droit de présenter son orientation au vote des syndiqués. Ce nombre passant de 150 à 160, soit une augmentation de 7% d'un congrès à l'autre. Après un combat déterminé, nous avons seulement obtenu que cette obligation n'entre pas en application dès cette année. L'autre initiative cible notre courant : il s'agit d'expérimenter, dans le fonctionnement des CDFN, une restriction dans la présentation des motions avec un seul délégué pour présenter toutes les motions au lieu d'un délégué par motion comme c'était le cas jusqu'à présent. Nous avons combattu avec détermination cette restriction qui a été écartée pour l'instant...

Avant fin mai, nous appelons ceux qui parmi nos lecteurs ne l'auraient pas encore fait à soutenir notre courant en se portant candidat sur la liste FU pour le vote d'orientation (le formulaire est en page d'accueil du site frontunique.com)

1^{ère} intervention du courant Front Unique dans le débat général

(Violences policières et attaques contre le droit de manifestation – 14 mai 2019)

Le 1^{er} mai, à Paris, le gouvernement Macron-Philippe a délibérément organisé la répression policière contre les cortèges syndicaux. Celui de notre fédération tout comme ceux de la CGT, de FO et de Solidaires.

Et si vol de la manifestation du 1^{er} mai il y a eu, c'est bien le gouvernement le responsable. Lui qui poursuit sans relâche le combat contre le droit de manifester.

Dès l'instauration en 2015 de l'état d'urgence par Hollande, notre courant a dénoncé une marche vers l'État policier. Le gouvernement Macron-Philippe a pris la relève et a encore accéléré dans cette voie. D'abord avec la loi de 2017 qui a inscrit dans le droit commun les principales mesures de l'état d'urgence. Et récemment avec la loi dite anti-casseurs, entrée en vigueur il y a quelques semaines, qui restreint drastiquement la liberté de manifestation.

Il faut insister : cette loi liberticide a été adoptée sans que les organisations du mouvement ouvrier organisent un réel combat pour empêcher son adoption. Le jour de son vote, le 5 février, alors qu'avait lieu une journée d'action, ses organisateurs n'avaient pas formulé dans leur catalogue de revendications l'exigence de son retrait. Et la manifestation parisienne ce jour-là est passée à quelques centaines de mètres de l'Assemblée nationale négligeant ce qui se tramait en ses murs.

Qui peut ignorer ce que le gouvernement attend des dirigeants syndicaux ? Que ceux-ci se comportent en « partenaires sociaux », en « corps intermédiaires » à son seul profit. C'est le rôle qui est dévolu au « dialogue social » et à la concertation, celui de caution à sa politique destructrice.

Le gouvernement Macron-Philippe, c'est en même temps, le gouvernement de la liquidation des acquis essentiels du mouvement ouvrier et de la jeunesse, et le gouvernement de la matraque et du mensonge.

Castaner a osé prétendre que des manifestants qui essayaient de trouver refuge face aux assauts de la police avaient attaqué violemment un hôpital. Mais si des hôpitaux ont été attaqués et même bombardés, c'est au Yémen par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite avec les armes fournies par le gouvernement français.

La violence contre les syndicats le 1^{er} mai s'inscrit pleinement dans un déchaînement de répressions policières contre les manifestants accentué depuis novembre dernier. Utilisation massive d'armes de guerre, mutilations, arrestations et garde à vue massives, condamnations par centaines dont de nombreuses à de la prison ferme.

Notre camarade Olivier Sillam a subi de la part des flics une violente agression physique au prétexte de son arrestation. Notre courant lui adresse toute sa solidarité et toute sa sympathie. Nous mesurons depuis des années que dans les Alpes maritimes s'expérimentent, sous l'autorité d'un préfet zélé, toute une panoplie d'exactions contre les manifestants, contre les migrants et ceux qui leur viennent en aide. Pour ce faire, les autorités déploient tous les moyens que les lois leur procurent et elles n'hésitent pas recourir à des moyens illégaux quand les lois se révèlent insuffisantes à commettre leurs méfaits.

Comme nous l'avons dénoncé précédemment, le 6 décembre, à la demande expresse de Macron, la direction de notre fédération ainsi que celles de toutes les organisations syndicales (hormis Solidaires) ont condamné dans un communiqué scélérat les violences dans l'expression des revendications au lieu de dénoncer les violences policières commandées par le gouvernement. Il ne fait aucun doute que cela a donné un feu vert au gouvernement pour poursuivre et accélérer sa politique de répression.

Il s'agit aujourd'hui bien sûr d'exiger l'abrogation des lois liberticides. Notre fédération doit aussi proposer aux organisations du mouvement ouvrier de réaliser un front uni pour arracher l'arrêt des poursuites contre notre camarade Olivier.

Il faut également exiger la libération des manifestants emprisonnés.

Et puisque le gouvernement a décidé de s'en prendre aux manifestants au sein même des cortèges, la responsabilité des organisations syndicales est de prévoir un solide service d'ordre pour défendre le droit de manifestation et pour protéger les manifestants des violences policières.

2^{ème} intervention du courant Front Unique dans le débat général

(Lois Fonction publique et Blanquer – 14 mai 2019)

J'ai noté que le texte commun des fédérations de fonctionnaires d'appel à la grève le 9 mai ne se prononçait même pas formellement pour le retrait du projet FP...

Jeudi dernier, les enseignants sur fond de lutte contre la loi Blanquer se sont encore rassemblés, mais à part dans quelques secteurs, pour le reste des fonctionnaires, la mobilisation a été moyenne, les manifestations ont été assez importantes mais pas massives.

Comment en est-on arrivés là alors que c'est la casse programmée du statut de fonctionnaire qui est à l'ordre du jour.

Comment le gouvernement a-t-il pu enchaîner la liquidation successive de tant d'acquis fondamentaux ?

Essayons de comprendre en rappelant quelques faits.

Il y a 15 mois, le 1^{er} ministre a annoncé son projet contre la fonction publique avec des objectifs limpides : liquidation de la fonction publique existante, du statut, du mode de recrutement, des commissions paritaires etc. Face à cette déclaration de guerre, la seule réponse possible, c'était la rupture avec le gouvernement et l'engagement résolu du combat contre lui, en défense intransigeante d'acquis arrachés de haute lutte.

C'est au contraire la voie de la soumission qui a été choisie par l'ensemble des représentants syndicaux. Ils ont tous accepté d'entrer dans une concertation au long cours avec le gouvernement sur son projet destructeur. Rappelons d'ailleurs la signature en fin d'année dernière (sauf CGT et FO) du protocole gouvernemental fonction publique dit égalité professionnelle. Celui-ci devant être une partie intégrée de la loi FP à venir.

Quel est le bilan de plus d'une année de concertation sur le projet FP ? Pour le gouvernement, il est réjouissant. Les représentants syndicaux, indépendamment de leurs discours, sont restés dans leurs actes fidèles jusqu'au bout à la concertation. Et si le projet a évolué, c'est en pire. D'ailleurs hier à l'Assemblée nationale, à l'ouverture de la discussion sur le projet de loi, Dussopt s'est félicité d'une « concertation intense ». Qui pourrait le démentir ?

Depuis l'élection de Macron, le gouvernement a toujours bénéficié de la participation de tous les responsables syndicaux à la préparation de toutes ses contre-réformes. Et avec Macron, il n'y a jamais de suspens ni de surprise, le résultat est toujours celui annoncé. Comment notre direction peut-elle encore justifier sa participation assidue aux concertations ? Plus que jamais la direction de notre fédération doit rompre ces concertations.

Certains prétendent que le mouvement des gilets jaunes aurait entravé l'ardeur gouvernementale destructrice des acquis sociaux. Mais les faits sont têtus et démentent cela. Non seulement les 3 projets majeurs (FP, Blanquer et retraites) sont bien avancés mais en plus le gouvernement a profité des circonstances pour faire adopter la loi anti-casseurs, franchissant un pas supplémentaire dans la marche à l'État policier.

Contre la loi Blanquer, la mobilisation a été importante en particulier dans le 1^{er} degré. Mais la multiplication des grèves de 24h, les grèves locales parfois reconduites localement découragent les personnels, dilapident leur combativité et sont à l'opposé du nécessaire combat centralisé pour imposer le retrait d'un projet de loi national. D'ailleurs, ce retrait est-il le réel objectif de nos dirigeants ? Si c'est ce mot d'ordre qui est repris par nos collègues dans les manifestations et dans leurs tracts, certains dirigeants nationaux semblent plus enclins à espérer des modifications de la loi Blanquer et au mieux son abandon au profit d'un autre projet de ce gouvernement, mieux concerté.

En mars, nous préconisons une manifestation centrale, unitaire et massive des fonctionnaires à l'Assemblée Nationale, au moment de l'examen de la loi de la FP, pour empêcher son vote. Le 9 mai, pas de manifestation centrale à quelques jours du début de l'examen du projet de loi FP. Par contre, notre fédération appelle à une manifestation nationale le samedi 18 mai, pour la seule Education nationale, au moment où les députés seront tranquillement chez eux en week-end.

Nous maintenons qu'à l'opposé des actions locales et disloquées, la seule action qui pourrait faire reculer le gouvernement, ce serait que se réalise le front uni des fédérations de fonctionnaires et de l'enseignement dans un appel à une immense manifestation centrale à l'Assemblée nationale. Manifestation centrale à l'Assemblée nationale – pas pour que les députés « corrigent » les projets gouvernementaux – mais pour les empêcher de voter à la fois la loi Blanquer et la loi fonction publique.

S'il est encore temps et possible, la responsabilité de la direction de notre fédération est de se prononcer pour cette perspective et d'œuvrer à sa réalisation.

Intervention pour l'arrêt de la répression (15 mai 2019, présentation de motion)

Camarades,

La répression exercée par le gouvernement Macron-Philippe a franchi un cap. Comme l'indique la contribution U&A, il n'hésite pas à cibler les cortèges syndicaux.

Effectivement, le 1er Mai, il y a eu des assauts répétés et violents contre les carrés de tête des organisations syndicales.

Le 9 Mai, c'est Olivier Sillam, militant notoire de la FSU 06, qui a subi une agression physique transformée en arrestation.

Qui sera le prochain parmi nous ?

La veille du 1er Mai, le député LREM Fauvergue, ancien patron du RAID, a déclaré qu'il fallait tourner la page Malik Oussékine, c'est-à-dire ne plus avoir de scrupules à aller « au contact » des manifestants de peur de faire une nouvelle victime.

Qui peut croire que cette prise de position est individuelle, qu'elle n'a pas été avalisée par le gouvernement ? Cette affirmation tient lieu de ligne directrice pour la police.

Qui peut croire qu'en nous adressant aux députés LREM, soutiens inconditionnels du gouvernement, on pourrait obtenir gain de cause dans le cadre du combat contre les réformes ?

Mais le gouvernement ne s'en tient pas là. En plus d'envoyer les flics attaquer les manifestants, il réprime les fonctionnaires par tous les moyens pour faire taire les militants qui tentent de s'opposer à la mise en place des réformes. Il est de la responsabilité de notre organisation de les défendre partout où ils sont menacés et d'organiser une campagne publique en ce sens.

Par cette répression tous azimuts, le gouvernement cherche à instaurer la crainte et la résignation. Il veut dissuader les travailleurs de se mobiliser.

Pour être épargné, nos collègues doivent-ils s'abstenir de manifester, de s'exprimer, de revendiquer ?

Dans la commission Droits et Libertés, une camarade du Service d'ordre de la FSU lors du 1er Mai a indiqué que, malheureusement, le SO n'était pas en mesure de protéger le cortège contre les interventions policières violentes et les provocations contre le droit à manifester. Ce qui a conduit notre organisation à quitter la manifestation.

La FSU se doit d'assurer la sécurité des travailleurs que nous appelons à manifester. Pour cela, la responsabilité de notre fédération est d'organiser un SO en capacité d'assurer cette protection face à la répression de l'État, tant sur le plan national que sur le plan local.

Motion : Pour l'arrêt de la répression

Le CDFN de la FSU, réuni les 14 et 15 mai 2019, exige l'arrêt immédiat des poursuites contre notre camarade Olivier Sillam et se prépare, si le gouvernement persiste dans ses poursuites, à organiser, avec l'ensemble des organisations du mouvement ouvrier, un rassemblement lors de son jugement.

Il exige également la fin des poursuites contre tous les manifestants interpellés et la libération immédiate des manifestants emprisonnés.

La FSU a la responsabilité d'assurer la sécurité des travailleurs qui répondent à ses appels à manifester.

Le gouvernement a démontré le 1er mai sa volonté de cibler les cortèges syndicaux.

En conséquence, le CDFN de la FSU décide de se doter d'un service d'ordre, organisé pour répondre aux conditions nouvelles dans lesquelles le gouvernement réprime le mouvement ouvrier en lutte.

(8 pour / 58 contre / 21 abstention / 20 refus de vote)

Intervention pour la solidarité avec la jeunesse et les travailleurs algériens

(15 mai 2019, présentation de motion)

Depuis le 22 février, par millions, les travailleurs algériens et la jeunesse exigent d'en finir avec le régime.

Dès fin mars, la répression débute. Le 14 avril, la violence policière s'intensifie avec gazages, canons à eau, balles en caoutchouc et arrestations de manifestants.

Le 1^e mai, les arrestations ciblent les militants syndicaux. Le 9 mai, c'est Louisa Hanoune, secrétaire du Parti des travailleurs, qui est arrêtée et soumise à la justice militaire.

La hiérarchie militaire met ainsi à exécution les menaces proférées à maintes reprises par Gaïd Salah, chef de l'armée, et de fait du régime, de s'en prendre à tous ceux qui rejettent son processus de « transition ». Pour accuser de complot les manifestants, il s'appuie sur la Constitution algérienne, taillée sur mesure pour assurer le pouvoir de l'oligarchie.

Ce que préfigure cette arrestation, c'est la répression de l'ensemble des militants syndicaux, politiques qui se prononcent pour que le système dégage. L'armée s'apprête à réprimer violemment les manifestants. Le modèle pour Gaïd Salah, c'est le général Al Sissi en Égypte. Tout comme ce dictateur, Gaïd Salah veut réunir toutes les conditions pour en finir avec la mobilisation des masses, en premier lieu du prolétariat et de la jeunesse, par un coup d'état militaire.

Et le régime peut compter sur le soutien de Macron et de son gouvernement. Après s'être déclaré favorable à la candidature Bouteflika, Macron a ensuite pris position pour la continuation du régime. Et son silence d'aujourd'hui vaut consentement pour la répression engagée.

Notre fédération doit prendre une position claire et nette de soutien inconditionnel à la mobilisation historique des Algériens visant à chasser le régime.

Notre fédération doit s'adresser aux organisations du mouvement ouvrier pour organiser une manifestation en direction de l'ambassade d'Algérie, et des consulats de province, pour exiger :

- la libération immédiate de Louisa HANOUNE et des militant(e)s emprisonné(e)s
- l'arrêt de la répression et des poursuites contre les militant(e)s politiques et syndicaux
- le respect des libertés démocratiques

Comme l'a témoigné avec force et émotion notre camarade iranien ce matin, toutes les motions et actions de solidarité des organisations syndicales à l'échelle internationale sont un soutien moral inestimable pour les militants réprimés mais aussi une pression extraordinaire sur leurs geôliers.

Motion : Pour la solidarité avec la jeunesse et les travailleurs algériens

Le CDFN salue l'immense mobilisation de la jeunesse et des travailleurs algériens pour en finir avec le régime corrompu. Déjà entamée depuis plusieurs semaines, la répression a franchi un degré supplémentaire, en particulier avec l'arrestation de Louisa Hanoune, dirigeante du PT algérien. Le chef des armées, à la manœuvre, prépare une terrible répression contre les manifestants.

La FSU pleinement solidaire des travailleurs et de la jeunesse algérienne dénonce la répression à l'œuvre.

Le CDFN mandate la direction de la FSU pour, qu'avec les organisations du mouvement ouvrier et de l'émigration algérienne, elles organisent ensemble une manifestation en direction de l'ambassade d'Algérie, et des consulats de province, pour exiger :

- la libération immédiate de Louisa Hanoune et des militants emprisonnés
- l'arrêt de la répression et des poursuites contre les militants politiques et syndicaux
- le respect des libertés démocratiques

(18 pour / 57 contre / 0 abstention / 32 refus de vote)

Intervention pour le retrait de la contre-réforme des retraites

(15 mai 2019, présentation de motion)

La concertation organisée par Delevoye sur les retraites avait un objectif majeur : prouver que les responsables syndicaux – tous les responsables syndicaux – étaient disposés à discuter de la liquidation des régimes spéciaux, du code des pensions et de l'instauration d'un système à points.

Nous avons dénoncé, en vain, la participation à cette concertation qui a pu aller jusqu'à son terme. Avant même sa publication, nous savons ce que le rapport Delevoye contiendra.

Et nous savons aussi, comme l'ont laissé entendre Macron et ses sbires, que le gouvernement compte s'appuyer sur ce rapport pour aller au-delà dans son projet de loi.

Les prétendues divergences entre Delevoye et le gouvernement évoquées dans le texte *action* sont purement factices et relèvent d'un simple partage des tâches.

Pas un d'entre nous ne doute – je suppose – du contenu du projet de loi à venir.

Si l'attachement au Code des pensions et la volonté de s'opposer à toute nouvelle dégradation des droits mentionnés dans le texte *action* sont sincères, alors la responsabilité de notre fédération est de se prononcer pour le retrait pur et simple du projet de contre-réforme des retraites.

Motion : Pour le retrait du projet de la contre-réforme des retraites

Le projet gouvernemental de contre-réforme des retraites prévoit la liquidation des régimes spéciaux dont le code des pensions, l'instauration d'un système à points, un âge pivot avec pénalisation. Il s'agit de diminuer le montant des retraites et des pensions, d'augmenter la durée de cotisations et de reculer de fait l'âge de départ à la retraite.

Le CDFN de la FSU exige le retrait pur et simple du projet gouvernemental de contre-réforme des retraites.

(10 pour / 64 contre / 0 abstention / 33 refus de vote)